

Conseil d'établissement



Procès-verbal de la rencontre du 29 mai 2018

Étaient présents :

Geneviève Tremblay, parent
Chantal Higgins, parent
Marie-Pier Drolet, parent
David Routhier, parent substitut
Jinny Thibodeau, parent substitut
Erik Langevin, direction

Jennifer Tremblay, enseignante
Marie-Monique Lepage, enseignante
Martin Sundstrom, enseignant
Carolyne Dubé, personnel de soutien
Audrey Garneau, service de garde

Étaient absents :

Annie Hamel, parent, Stéphanie Toussaint, parent et Micheline Marquis, communauté

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum :

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18 h 45.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par madame Audrey Garneau et résolu d'adopter l'ordre du jour.

CE-18-05-01

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 avril 2018 :

Après les corrections, il est proposé par madame Audrey Garneau et résolu d'adopter le procès-verbal du 17 avril 2018.

CE-18-05-02

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal du 17 avril 2018 :

Nous félicitons monsieur Sylvain Roy, coordonnateur du programme des Électriks-Basketball, qui a finalement été nommé pour notre commission scolaire lauréat d'une Distinction-reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec.

5. Période d'intervention réservée au public (10 minutes) :

Aucune intervention.

6. Trésorerie du conseil d'établissement en 2017-2018 :

Présentation de l'état de situation au 29 mai 2018 par monsieur Langevin. Le CE a un solde en banque de 1 587,00 \$ en date d'aujourd'hui.

Il est proposé par madame Geneviève Tremblay et résolu d'approuver qu'un montant de 50,00 \$ soit alloué à chacun des membres du CE pour le souper reconnaissance de fin d'année.

CE-18-05-03

Adopté à l'unanimité

7. Approbation des frais chargés aux parents en 2018-2019 :

Après avoir mis en contexte les efforts déployés depuis quelques années afin d'encadrer les frais chargés aux parents de l'école de l'Accueil, monsieur Langevin présente pour approbation les frais qui seront chargés aux parents en 2018-2019.

Il présente d'abord les listes de fournitures scolaires que les parents devront aller magasiner avant la rentrée. Celles-ci sont conformes à la politique des frais chargés aux parents de la CSC.

Il présente ensuite le matériel scolaire qui sera facturé aux parents en début d'année scolaire :

- Agenda scolaire;
- Passeport de l'élève;
- Cahiers d'activités;
- Coût de reprographie;
- S'il y a lieu, liste et coût du matériel périssable acheté par les enseignants.

Pour ce qui est des sorties éducatives, nous attendons les directives ministérielles avant de décider quoi que ce soit pour la prochaine année scolaire. À discuter à la séance d'octobre.

Il est proposé par madame Marie-Pier Drolet et résolu d'approuver les frais chargés aux parents en 2018-2019.

CE-18-05-04

Adopté à l'unanimité.

8. Adoption du budget annuel de l'école en 2018-2019 :

Monsieur Langevin présente un résumé du budget de l'école en 2018-2019. Il s'agit du sommaire des revenus et des dépenses de l'école. Encore une fois cette année, il a préparé un graphique afin d'illustrer la répartition du budget pour la prochaine année.

L'élément principal qui est à retenir de ce budget, c'est encore une fois la participation financière de l'école au niveau des services directs aux élèves. Monsieur Langevin prévoit une participation de près de 160 000,00 \$ au budget initial de l'école de 2018-2019 afin d'ajouter des services directs aux élèves à ce qui est alloué par la commission scolaire.

Cette somme est puisée à même divers montants alloués à l'école, à une gestion serrée des dépenses et à une perception efficace des revenus. Monsieur Langevin tient à souligner le travail effectué en ce sens, notamment par madame Audrey Garneau au service de garde et madame par Ariel Bourdages-Jérôme au secrétariat.

Ce budget demeure un exercice périlleux malgré les investissements importants du Ministère en soutien aux élèves qui représenteront en 2018-2019 plus de 7 000 000,00 \$ pour l'ensemble des écoles primaires. Malheureusement, étant donné les critères spécifiques des allocations du Ministère (milieu défavorisé, préscolaire, premier cycle, etc.), notre école se retrouve avec un des plus faibles budgets de réussite éducative alloué (120,00 \$ par élève) parmi toutes les écoles de la commission scolaire de la Capitale.

Il est proposé par madame Chantal Higgins et résolu d'adopter le budget annuel de l'école pour l'année 2018-2019.

CE-18-05-05

Adopté à l'unanimité.

9. Adoption du rapport annuel du CE 2017-2018 :

Le rapport annuel qui a été rédigé par la présidente, madame Geneviève Tremblay, résume la dernière année d'activités de notre conseil d'établissement. Le document est disponible sur le site web de l'école.

Il est proposé par madame Audrey Garneau et résolu d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année 2017-2018.

CE-18-05-06

Adopté à l'unanimité.

10. Organisation scolaire 2018-2019 :

Monsieur Langevin présente les données les plus récentes en ce qui concerne la clientèle prévue pour la prochaine année scolaire. On prévoit une clientèle d'environ 600 élèves dans 25 classes.

11. Information du représentant de la communauté :

Madame Marquis est absente.

12. Information de la direction et du personnel :

Aucune.

13. Information du représentant du comité de parents :

Aucun suivi.

14. Autres sujets :

14.1 : Correspondance de la commission scolaire (tenue vestimentaire)

Suite aux explications de monsieur Langevin, il est proposé par monsieur David Routhier et résolu que le verbatim recommandé par la commission scolaire soit inscrit dans les règlements de l'école qui se trouvent notamment dans l'agenda scolaire de l'élève.

CE-18-05-07

Adopté à l'unanimité.

14.2 Conférences Triple P

Madame Carine Dubé nous informe que nous accueillerons l'an prochain à notre école 3 conférences qui visent à soutenir les parents. Les conférences seront offertes gratuitement.

14.3 Journées pédagogiques au service de garde.

Suite à la présentation effectuée par madame Audrey Garneau, il est proposé par Marie-Pier Drolet et résolu d'approuver la liste des activités prévues au service de garde lors des journées pédagogiques en 2018-2019.

CE-18-05-08

Adopté à l'unanimité.

15. Proposition de la levée de l'assemblée :

À 20 h 45, il est proposé par monsieur David Routhier et résolu de lever l'assemblée.

CE-18-05-09

Adopté à l'unanimité.